

BULLETIN MUNICIPAL

DE

CHAMPAGNEY n° 20

2021



Le mot du Maire

Toute l'année 2021 a été troublée par la présence de la COVID 19 et malgré les vaccins utilisés, la 5ème vague est là, la 6ème arrive.

Continuer à respecter les gestes barrières et se faire vacciner semblent être les solutions pour éviter l'hospitalisation.

Restons vigilants et prudents.

Depuis que je vous en parle, la fibre optique arrive enfin. Vous avez vu la pose des premiers câbles. Espérons que ce réseau soit opérationnel cet été.

Ne souscrivez aucun nouvel abonnement. Attendez les réunions d'informations sur les démarches à suivre. Des arnaqueurs se sont déjà manifestés pour vendre de faux contrats.

2021 a vu le prolongement des travaux d'effacement des réseaux secs rues Principale et du Château.

Pour les autres, mur et toitures de l'ancienne cure, toiture de la petite fontaine, élargissement du carrefour, aménagement rue du Petit Nilieu, les demandes de subventions et les appels d'offres sont réalisés. Suivant les disponibilités des entreprises, début des travaux en mars / avril.

D'autres dossiers seront lancés en 2022.

Les factures d'assainissement vous seront envoyées début 2022 et regrouperont les 2 semestres 2021, par la Communauté d'Agglomération du GRAND DOLE..

L'aménagement du cimetière se poursuit. Dossier complexe et fastidieux. L'équipe pense le terminer courant 2022. Je les remercie pour la qualité du travail.

Le dossier de la transition énergétique de notre commune est déposé en préfecture. Production d'électricité par éoliennes, stockage par batteries REDOX et/ou production d'hydrogène vert: Tous ces projets seront étudiés par les services compétents. Vous serez informés des suites données par les administrations.

Nous avons vu cette année le départ en retraite de Mme Gisèle THABARD, secrétaire de mairie pendant 23 ans, remplacée par Mme Sonia ROUSSEY.

Comme chaque année, les aînés ont reçu leurs colis et les enfants, leurs cartes cadeaux de 15 €.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à leur disposition.

Je fonde l'espoir que 2022 verra la fin de cette épidémie, qui entraine cette année encore, l'annulation de la cérémonie des vœux.

Les 2 conseils se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé et une joyeuse année.

Merci aux bénévoles et à ceux qui ont élaboré ce bulletin.

Pierre VERNE



Sommaire

Page 1	Couverture	Page 17	Chantiers Participatifs
Page 2	Le mot du maire	Page 18	Chantiers Participatifs
Page 3	Le mot du maire	Page 19	Conseil Municipal n°1
Page 4	Sommaire	Page 20	Conseil Municipal n°2
Page 5	Le Conseil Municipal	Page 21	Conseil Municipal n°3
Page 6	Les Travaux en 2021	Page 22	C.M. 3 et Ass. Foncière
Page 7	#	Page 23	Conseil Municipal n°4
Page 8	#	Page 24	Conseil Municipal n°5
Page 9	#	Page 25	Conseil Municipal n°6
Page 10	#	Page 26	Conseil Municipal n°7
Page 11	#	Page 27	20 ans Bulletin Municipal
Page 12	La Forêt	Page 28	Etat Civil 2021
Page 13	#	Page 29	Crèche/Cadeaux de Noël
Page 14	#	Page 30	Nuisances
Page 15	Crues du Nacey	Page 31	Sictom de DOLE
Page 16	Infos Diverses	Page 32	N° Utiles

Le Conseil Municipal



CONSEIL MUNICIPAL

Le maire : **Pierre VERNE**

Les adjoints :

1 er Adjoint : **Martial PIOT**

2 ème Adjoint : **Noël BARBIER**

3 ème Adjoint : **Olivier PARIS**

Les Conseillers (ères) :

Pascal AUVERNOIS

Gilles BURE

Patrick EMERY

Claude JOSSERAND

Maryvonne LANAUD

Stéphanie LEROY

Bénédicte VERNE

Et le Conseil Participatif composé de 12 personnes.

Les Travaux en 2021



25 Janvier: Abattage des charmes dans la cour de l'ancienne mairie/école par Hervé MULLER de Falletans. La vente du bois (290 €) a été reversée au pôle scolaire de Dammartin.



29 Mars: Rebouchage de trous dans la chaussée avec de l'enrobé à froid par Pascal, Pierre et Olivier.

06 Mars: Installation d'un vidéo projecteur dans la salle de la mairie par Pascal et Flavien.



07 Avril: Rebouchage de trous avec du concassé par Pascal et Olivier à Nilieu et 19 Avril installation d'une clôture et d'un portillon dans la cour de l'ancienne mairie/école par Pascal, Gilles et Olivier.





20 Mai: Réparation de la poche à incendie à La Tuilerie par Pascal et Martial.



11 Mai: Mise en place d'une poubelle à proximité de l'abri bus Place du Paqué par Pascal et Olivier. *Réservé uniquement aux usagers de l'abri bus svp .*

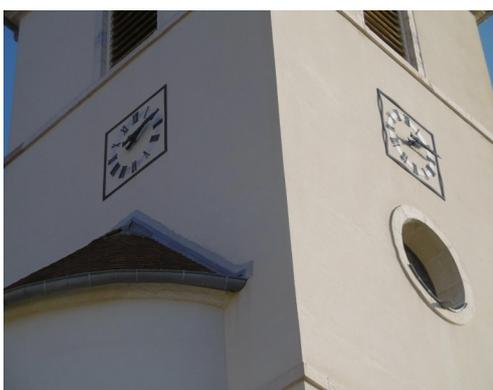


05 Juillet: Installation de la climatisation dans la salle de la maire par Ludovic GUIGUE de Pesmes.

20 Juillet: Remplacement du tableau électrique de la Place du Paqué par Pascal.



Une révision complète du clocher, réparation du marteau de la cloche 2 et la remise à l'heure des cadrans fait par Alain.





Août Septembre: L'entreprise DEMONGEOT effectue les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphonie) d'une partie de la rue Principale et de la rue du Château.





08 Septembre: Enlèvement des déchets du Nacey stockés chez Jean-Marc, par l'association foncière. (Patrick et Fabien).



21 Septembre : Mise en place d'une vanne de vidange de la grande fontaine par Pascal, Olivier et Pierre. Merci à l'entreprise DEMONGEOT pour la suppression de l'ancien regard.



21 Septembre: Enfouissement des gaines le long de la RD 112 pour recevoir prochainement la fibre optique.



27 Septembre: Installation de lampadaires avec éclairage LED par l'entreprise DEMONGEOT.



18 Octobre: Nivelage du terrain derrière la fontaine par Pascal .

15 Novembre: Vidange de la grande fontaine. (30' au lieu de 4h).



20 Octobre: Décaissement et enlèvement de la terre derrière l'ancienne mairie/école par BONNAVENTURE.



02 Novembre: Travaux dans une salle de l'ancienne cure: Abaissement du plafond réalisé par Fabrice GUILLAUME de Rosey. Réfection des murs, mise aux normes de l'électricité et pose d'une porte réglementaire effectué par Pascal, Gilles, Peter et Olivier.



Esthétinails
 Esthéticienne, prothésiste ongulaire, technicienne du regard
 conseillère bien être et beauté.

 Horaires d'ouvertures:
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 18h30
 Mercredi et samedi: 8h30 à 12h30
 Contact et renseignements
 06.77.15.45.68

Prochainement:

Esthétinails
 ESTHÉTICIENNE
 PROTHÉSISTE ONGULAIRE
 TECHNICIENNE DU REGARD
 CONSEILLÈRE SANTÉ
 BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE
 1 rue de Varennes 39290 Champagney
06 77 15 45 68



Notre Forêt en 2021



TRAVAUX FORÊT:

Cette année encore, notre forêt a bénéficié de nombreux travaux.

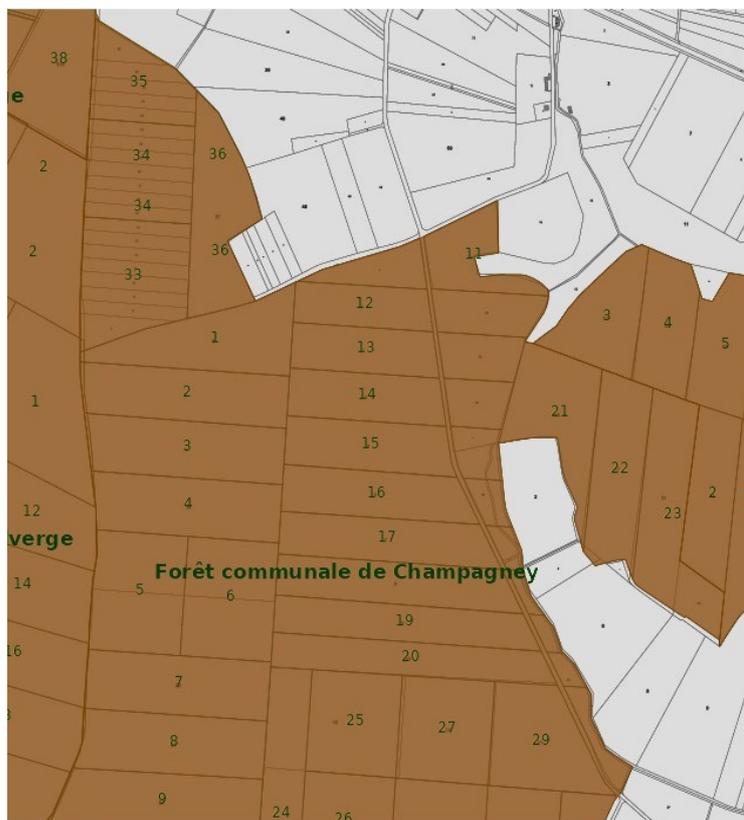
Broyage dans les parcelles 19 et 20 par Pierre (1 rang sur 2).

Les parcelles 18/19 et 20 (douglas) ont été dessouchées à la pelleteuse avec une dent BECKER et broyées par la société BONNAVENTURE (Ancier 70), celle-ci s'est occupée du sous-solage sur les futurs rangs de plantations: une partie en chêne sessile , l'autre en douglas.

Suite à la longue maladie de notre ouvrier et le retard d'entretien de la forêt, les bénévoles ont nettoyé les plantations des parcelles 19 et 20 pendant 5 matinées. (Pascal, Sylvain, Gilles, Maryvonne, Pierre, Bénédicte, Claude, Martial et Noël) et Jean-Pierre a taillé et remis en forme les chênes fourchus. Pour ce travail harassant, merci aux bénévoles.

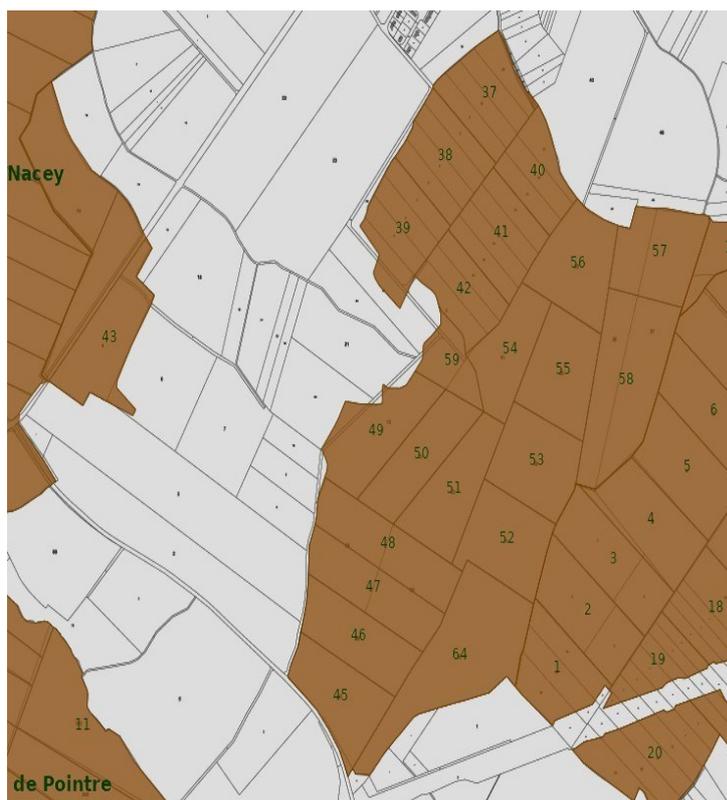
La partie humide de la parcelle 49 sera replantée en aulnes, les parcelles 61 et 62, le seront en chênes rouge à l'automne 2022, l'ONF n'a plus de plants disponibles pour le faire au printemps .





**Numéros des parcelles forestières
de CHAMPAGNEY .**

(Source O.N.F.)



Affouages:

**15 affouagistes inscrits, nombre en baisse cette année, le
surplus de bois de chauffage est vendu aux professionnels.**

VENTES DE BOIS :

GRUMES DE HETRES : 13105 €

GRUMES DE CHÊNES : 64756 €

BOIS DE CHAUFFAGE AUX PROFESSIONNELS: 4990 €

Parcelles 64 et 65 entreprise MARTIN

Parcelles 3 et 36 entreprise BONNAVENTURE

TOTAL : 82851 €

BOIS DE CHAUFFAGE AUX AFFOUAGISTES : 2500 €

Noël BARBIER



Broyage et dessouchage par la société BONNAVENTURE.



Crues en 2021



13 Juillet: Crue du Nacey 62cms et le 15 Juillet 114 cms .



Infos Diverses en 2021



23 Février: Pose de panneaux d'affichages aux entrées du cimetière et de l'église par Pascal et Pierre.



26 Février: Recherche de fuites sur la canalisation d'alimentation de la fontaine de La Tuilerie par Martial, Claude et Olivier.



01 Juin: Installation de la boîte à livres , rue Principale par Mme LEHE. Franc succès, félicitations pour cette initiative.

11 Novembre: Cérémonie du 11 Novembre devant le monument aux morts .



Chantiers Participatifs

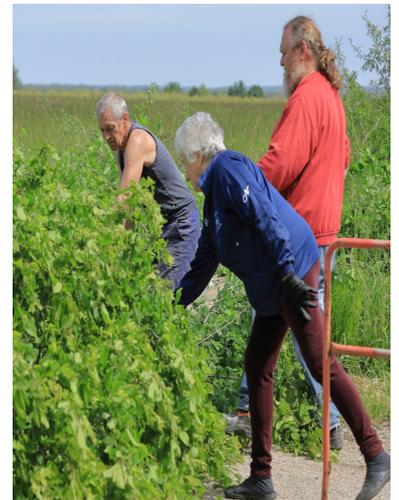


**Appel aux
bénévoles**

**06 Mars : Tailles des arbres du
lotissement Le Patis .**



Avril / Mai: Dépressage dans les parcelles 19 et 20 .



29 Mai: Chemin du Petit Nilieu, travaux d'abattage et d'élagage .



29 Mai: Nettoyage de la petite fontaine, rue du Ruisseau .

Conseil Municipal n°1 du 19 Février 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Présent à 20H08 : Martial PIOT

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte VERNE

AVANT L'OUVERTURE DE LA SÉANCE, LE CONSEIL MUNICIPAL A OBSERVÉ UNE MINUTE DE SILENCE EN MÉMOIRE D'ANDRÉ MONIOTTE ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL.

LE MAIRE CONSTATANT QUE LE QUORUM EST ATTEINT, DÉCLARE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 DECEMBRE 2020

Voté à l'unanimité.

DESTINATION DES COUPES 2021

- parcelles 8 et 9 : coupes sanitaires
- parcelle 39 à La Tuilerie : en éclaircie
- parcelle 50 aurait du être coupée en 2020 mais ne l'a pas été à cause de la tempête.

Voté à l'unanimité.

OUVERTURE DE CREDITS

3 ouvertures de crédits d'investissement sont nécessaires avant le vote du budget primitif 2021 au chapitre 21 :

- terrain nu pour 930 EUROS (rue Basse)
- matériel informatique pour 4000 EUROS (changement des ordinateurs)
- mobilier pour 1000 EUROS (panneau d'affichage cimentière)

QUESTIONS DIVERSES

4 dossiers de subvention ont été déposés dans le cadre de la relance économique de la France :

- réfection de la rue du Petit Nilieu
- réfection de 2 toitures (dépendances ancienne cure et petite fontaine)
- réfection du mur de l'ancienne cure
- climatisation de la salle communale

Clôture de séance 20H30

Conseil Municipal n°2 du 26 Mars 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSEMAND, Patrick EMERY, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 19 FEVRIER 2021

Voté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (PRINCIPAL, FORÊT, ASSAINISSEMENT)

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	303 562.98	128 580.35	174 982.63
ASSAINISSEMENT	48 242.15	9 188.48	39 053.67
FORET	87 752.41	3 954.30	91 706.71

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 (PRINCIPAL, FORÊT)

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 (PRINCIPAL, FORÊT)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2021.

ACHAT DE TERRAIN A L'ASSOCIATION FONCIERE

Le maire propose l'achat du chemin cadastré ZS86 de 6,35 ares pour la somme de 800 EUROS. Voté à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN SUR LA COMMUNE DE CLERY

Le maire propose la vente d'un terrain jouxtant la propriété de M. ROSE de Cléry pour 1000 EUROS. Voté à l'unanimité.

CONTRIBUTION SIAER

Le CM décide de payer la contribution au SIAER pour l'année 2021 à hauteur de 3 798.87 EUROS. Voté à l'unanimité.

INDEMNITE AU STAGIAIRE

Après la sortie du maire et de Mme Bénédicte VERNE, le CM vote une indemnité de 600 EUROS par mois au stagiaire en informatique qui est venu en janvier et février 2021. Voté à l'unanimité.

CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le CM décide de clore au 31.12.2020 le budget annexe assainissement pour le compte de la C.A. Grand Dole. Voté à l'unanimité.

FIN DE DELEGATION DE CONVENTION ASSAINISSEMENT

Le maire propose l'abandon de la délégation de convention assainissement. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Information sur le parc éolien

Le maire fait le point d'avancement de ce projet et avise les conseillers que des réunions d'information vont être faites à Champagny avant le dépôt du dossier à la préfecture.

Fibre optique

Le département du Jura a inscrit le projet de fibre optique pour Champagny en 2021. Une technicienne commencera l'étude début avril.

Vente de bois

Les bois abattus des parcelles 24 et 28 ont été vendus à M. MARCELAT.

Pose de pièges photos

La pose de pièges photos sera exécutée où ce sera nécessaire. Des panneaux signalétiques seront implantés.

Cimetière

Le maire informe le CM qu'il va reprendre les concessions perpétuelles abandonnées par la procédure adéquate.

Clôture de séance 22H25

Conseil Municipal n°3 du 09 Avril 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSE RAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absente excusée : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 MARS 2021

Voté à l'unanimité.

TAXES LOCALES 2021

Le maire rappelle au CM qu'en application de l'article 16 de la loi de finance pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le CM décide de fixer comme suit les taux des taxes locales :

- TFB (taxe foncière sur le bâti) : 44,36%
- TFNB (taxe foncière sur le non bâti) : 37%

Suite à la réforme de ces taxes, en 2021 nos habitants payeront 6000 EUROS de moins. Voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS PRIVÉES 2021

Le CM fixe les subventions privées de la commune comme suit :

- SERRE VIVANTE : 160 EUROS
- ADMR : 400 EUROS
- AJENA : 40 EUROS
- ASS. LIEUT. LOUVETERIE : 150 EUROS
- ASS. FOOT MOISSEY : 300 EUROS
- ASS. FOOT PESMES : 300 EUROS
- CENTRE L. BERARD (anti-cancer) : 200 EUROS
- SOUVENIR FRANÇAIS : 80 EUROS
- SAPEURS-POMPIERS : 200 EUROS

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021 FORÊT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		87 752		3 954
Prévisions 2021	183 252	95 500	41 094	37 140
TOTAL	183 252	183 252	41 094	41 094

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021 PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		174 982	128 581	
Prévisions 2021	549 682	374 700	500 705	629 286
TOTAL	549 682	549 682	629 286	629 286

Voté à l'unanimité.

TRAVAUX EFFACEMENT RÉSEAUX AVEC SIDEC

Suite à la demande de la commune, le SIDEC a transmis une convention pour l'exécution de cet aménagement à haute de 144 680 EUROS. A charge pour la commune 68 029 EUROS. Voté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT ANTICIPE PRÊT COURT TERME

Le maire propose de rembourser le prêt court terme de 120 000 EUROS. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux 2021 à la suite du plan de relance :
Les dossiers sont complets et nous attendons les dernières subventions pour :
 - - voirie Nilieu
 - toits dépendances ancienne cure et petite fontaine
 - mur ancienne cure
 - pompe à chaleur mairie
 - sécurité carrefour CD112 et rue Basse
- Fibre optique :
Le département gestionnaire de la fibre optique dans nos communes se propose d'installer « la fibre optique pour tous » (prise très haut débit dans chaque maison). Ce dossier sera concrétisé d'ici la fin de l'année.

Clôture de séance 22H00

ASSOCIATION FONCIERE de CHAMPAGNEY

L'association foncière gère les chemins, les fossés et ruisseaux sur la commune de CHAMPAGNEY. C'est une assemblée de propriétaires fonciers et d'exploitants agricoles.

L'entretien des fossés et ruisseaux est réalisé par une entreprise d'AUXONNE, celui des chemins est fait bénévolement par les agriculteurs de la commune.

A la suite de multiples dégradations, vitesse excessive, demi tour sur place, dérapages volontaires, deux chemins vont être interdits à la circulation motorisée, auto, moto, quad, sauf pour les ayants droits, propriétaires fonciers, exploitants agricoles et affouagistes. Il s'agit du chemin reliant le hameau de la Tuilerie à la route de POINTRE et celui menant de la route de CLERY à celle de MUTIGNEY. Des panneaux seront posés prochainement.

Rappel pour les fossés et les ruisseaux: Il est formellement interdit de déposer ou jeter tout objet, ou matériau, tonte, branches, terres sur les côtés ou les bords. Les agents de l'office français de la biodiversité pouvant verbaliser à tout moment les personnes responsables.

Le bureau de l'association foncière regrette que le manque de respect de certain, entraine de telles mesures.

Le Président

Patrick EMERY

Conseil Municipal n°4 du 18 Juin 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 MARS 2021

Voté à l'unanimité.

DEBAT DES ORIENTATIONS DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPi)

En préalable au débat sur les orientations du RLPi, monsieur le maire expose l'état d'avancement de la procédure d'élaboration du RLPi du grand Dole. Il propose, ensuite, au CM qu'il soit donné acte de la présentation et du débat sur les orientations générales du RLPi en application des dispositions combinées des articles L. 514-14-1 du Code de l'environnement et L. 153-12 du Code de l'urbanisme.

Le CM prend acte cette présentation et de la tenue de ce débat. Voté à l'unanimité.

APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (ACTP) 2021

L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts prévoit la possibilité d'une révision « libre » des attributions de compensation, qui nécessite un accord entre l'EPCI et ses communes membres. La CLECT du 25 février 2021 a validé le principe de cette révision libre des attributions de compensation des communes, dans le cadre d'une démarche de solidarité financière à l'échelle du territoire intercommunal.

S'agissant de la commune de CHAMPAGNEY, le montant de l'attribution de compensation s'élève ainsi, pour 2021, à 43 547 €.

Le CM approuve le montant de l'ACTP 2021 tel que figurant dans le rapport de la CLECT du 25 février 2021. Voté à l'unanimité.

MODIFICATIONS BUDGET PRINCIPAL DM 1

Le CM décide à l'unanimité de la modification de crédits d'investissement suivants :

- compte 2041582 Effact réseaux 2021 Opération 36: + 121 000 euros.
- compte 238 Effact réseaux 2021 Opération 36: - 121 000 euros.

REFECTION DES TOITS DE LA PETITE FONTAINE RUE DU RUISSEAU ET DES DEPENDANCES DE L'ANCIENNE CURE RUE DE VARENNES

A la suite de la délibération 2020-42 du 11 décembre 2020 concernant la demande de subvention pour la réfection des toitures, dans le cadre de l'appel à projets 2021. Celle-ci a fait l'objet d'un avis favorable.

A la suite d'une erreur dans le titre de l'accord, la préfecture du Jura demande une nouvelle délibération afin de valider le plan de financement. Le maire propose au CM de faire cette délibération et rappelle que le montant des travaux s'élève à 21 050 € HT, le taux de la subvention est de 25 % et le montant de la subvention accordée est de 5 262.50 €.

Le CM décide de faire cette délibération et valide ce plan de financement. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire donne la situation des appels d'offre lancés pour les travaux budgétisés sur 2021.
- Situation du personnel :
 - Le maire précise que la secrétaire principale quittera son poste pour sa retraite au 30 septembre 2021.
 - Concernant M Pascal BARTHELET, le CDG 39 propose un sursis à sa longue maladie, celle-ci est acceptée par le maire.

Clôture de séance 21H20

Conseil Municipal n° 5 du 6 Août 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absente : Stéphanie LEROY

Absent excusé : Patrick EMERY avec pouvoir à Pierre VERNE

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Approbation du compte-rendu du 18/06/2021

Voté à l'unanimité

Régularisation du budget assainissement 2020

- dissolution du budget annexe assainissement avec le report de l'excédent de fonctionnement de 39 053,67 EURO en annulant et remplaçant la délibération 2021-11.
- affectation du résultat 2020 de l'assainissement viré au budget principal en section de fonctionnement ce qui nous donne un résultat de 214 036,30 EURO.
- décision modificative n°2 : l'excédent antérieur reporté en fonctionnement est de 39 054,00 EURO. Le solde d'exécution d'investissement est porté à 9 188,00 EURO et la dotation de fond de réserve est à 9 188,00 EURO.

Voté à l'unanimité

Composition de la commission d'appel d'offres

Tous les 6 ans la commission d'appel d'offres (CAO) est renouvelée. Sont élus 3 délégués titulaires : Messieurs Martial PIOT, Patrick EMERY et Noël BARBIER et 3 délégués suppléants : Messieurs Pascal AUVERNOIS, Gilles BURE et Claude JOSSERAND.

Voté à l'unanimité

Association foncière

Les 4 membres propriétaires pour siéger à l'association foncière de Champagny : Messieurs Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Gilles BURÉ et Martial PIOT, seront proposés à la chambre d'agriculture

Voté à l'unanimité

Présentation du document de valorisation fourni par le trésor public

Ce document compare Champagny au communes similaires. Celui-ci est consultable au secrétariat de la mairie.

Questions diverses

- départ de la secrétaire titulaire Madame THABARD au 30 septembre 2021
- location d'une salle de l'ancienne cure pour une activité professionnelle
- vente d'éclaircie de la parcelle 39 à 5,97 EURO le stère

Clôture de séance 21h30

Conseil Municipal n°6 du 01 Octobre 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absents excusés : Gilles BURÉ pouvoir à Martial PIOT, Patrick EMERY pouvoir à Pierre VERNE

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 6 AOÛT 2021

Voté à l'unanimité.

DISTRACTION DU RÉGIME FORESTIER SUR LA PARCELLE ZV 6 DE 0,6727 HA

Une surface de 0,6727 ha est retirée du régime forestier dans la parcelle ZV 6 « Les Charmes Secs » pour la partie terre agricole et parking. Voté à l'unanimité.

ADHÉSION AUX SERVICES COMMUNS DE LA CAGD

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec le Grand Dole (CAGD) pour l'emploi de la nouvelle secrétaire à hauteur de 14 heures par semaine. Voté à l'unanimité.

ASSIETTE, DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNÉE 2022

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2022 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites. A savoir les parcelles : 36, 43, 44 et les chablis. Pour les coupes à vendre façonnées en bloc, le CM demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre. Voté à l'unanimité.

TAXE D'AFFOUAGE 2021-2022

Le délégué de la forêt propose au conseil municipal d'attribuer aux affouagistes les houppiers des parcelles suivantes : 24, 28, 50 et de fixer à 4 EURO le prix du stère de bois de chauffage et à 30 EURO l'acompte demandé. Le CM valide le règlement d'affouage pour l'hiver 2021-2022. Voté à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2020 DU SYDOM DU JURA

Le maire présente le rapport annuel du SYDOM 2020. Le document est disponible soit à la mairie soit sur la page documentation du SYDOM <https://www.letri.com/ressources>.

QUESTIONS DIVERSES

- Avancement travaux : Rue de Nilieu printemps 2022, toitures ancienne cure et petite fontaine printemps 2022, mur de l'ancienne cure printemps 2022. Effacement réseaux secs et pose fibre optique actuellement.
- Elargissement du carrefour RD112, rue Basse : l'appel d'offres est lancé, le demande de subventions (amendes de police), et les travaux seront exécutés courant 2022.
- Sécurisation de la RD112 : une étude sera diligentée cet hiver avec le service du département.

Clôture de séance 21H00

Conseil Municipal n°7 du 10 Décembre 2021

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1 OCTOBRE 2021

Voté à l'unanimité.

OBSERVATIONS SUR LE PROJET ÉOLIEN SUR NOTRE COMMUNE

Le dossier sera déposé le 20 décembre 2021 aux administrations. Le RNT (rapport non technique) est accepté par le conseil municipal y compris les remarques du CM.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX 2022

- Réfection du toit des dépendances et du mur de l'ancienne cure pour 43 449,20 EUROS HT. Autofinancement communal 12 649,10 EUROS HT. Voté à l'unanimité
- Elargissement du carrefour rue Basse et Rue principale pour 12 340,00 EUROS HT. Autofinancement communal 5 553,00 EUROS HT. Voté à l'unanimité
- Agrandissement de la place du « Paqué » pour 20 350,00 EUROS HT. Autofinancement communal 7 122,00 EUROS HT. Voté à l'unanimité

DENONCIATION DES 2 CONVENTIONS POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX AVEC L'ETAT

Le CM décide de résilier ces 2 conventions. Voté à l'unanimité.

CRÉANCES DOUTEUSES

Obligation d'inscrire chaque année au budget en dépenses ou en recettes les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions à hauteur de 15%. Voté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Le maire propose de passer 5 000,00 EUROS du compte 6558 au compte 615221 afin de financer les travaux de l'ancienne cure. Voté à l'unanimité.

DOSSIER BARTHELET PASCAL

M BARTHELET est en arrêt maladie depuis le 16/03/2020. Suite à son aggravement de sa santé, son arrêt maladie est prolongé jusqu'à nouvel ordre.

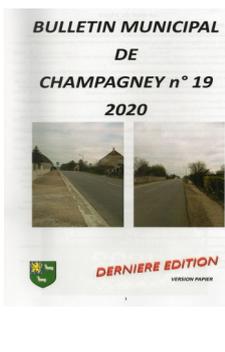
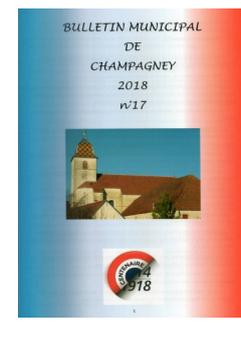
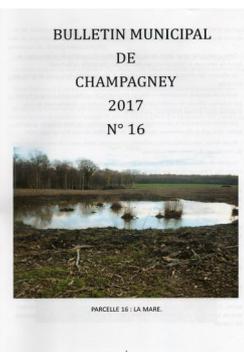
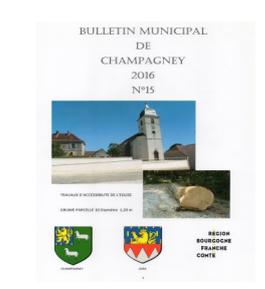
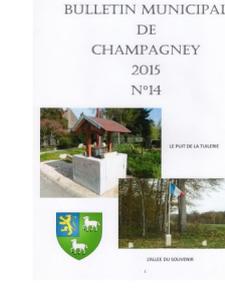
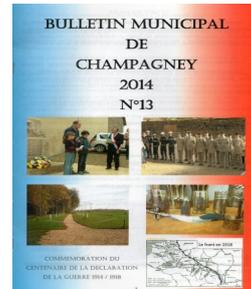
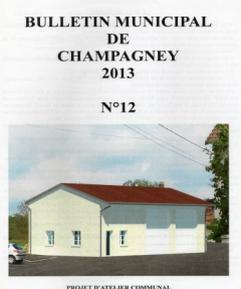
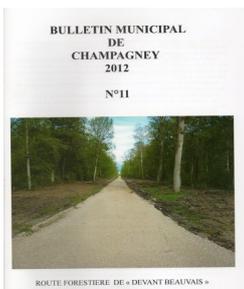
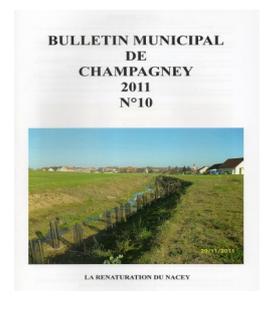
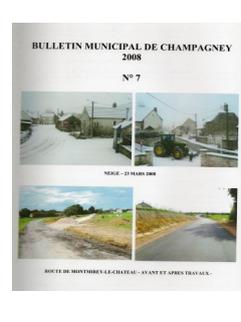
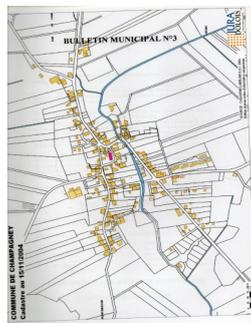
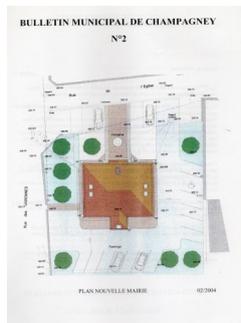
LOCATION D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE CURE

Suite à la demande de location d'une salle de l'ancienne cure par Esthétinaïls situé au 10 rue de Varennes, le maire propose de faire un bail à partir du 01/01/2022 pour un montant de loyer de 200,00 EUROS par mois. Le CM autorise le maire à signer les pièces nécessaires. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Feux routiers : suite à l'entretien avec la société Demongeot, il s'avère que cette solution pour la rue Principale serait très onéreuse (10 000,00 EUROS par feu installé) avec une efficacité de 5%.
- Sécurité des enfants de Nilieu : afin de sécuriser l'arrêt bus de Nilieu, le maire est chargé de faire une convention d'occupation de terrain de quelques m² avec l'association foncière rurale de Champagny. Le maire est autorisé à signer la dite convention avec l'association foncière. Voté à l'unanimité.
- Fibre optique : elle s'installe sur notre commune. Dans quelques mois les branchements individuels vont être exécutés, mais auparavant des informations de la part de la mairie vous seront communiquées. Surtout ne prendre aucun engagement auprès d'opérateurs avant d'avoir eu ces informations. Attention aux arnaques et fraudes qui risquent de se produire.
- Le maire propose une réunion d'information et participative concernant l'avenir des investissements communaux aux 2 conseils (municipal et participatif) début janvier 2022.

Clôture de séance 22H00



Au bulletin municipal de la commune de CHAMPAGNEY

Etat Civil en 2021



LAIGLE Floryna, Ange, Jahélys	18/01/2021
HAREL Riley, Laurent, René	28/01/2021
ANDREUCCI Raihei, Allan, Maroarii	24/04/2021
ROHI Vaiteani, Tehakaikimoetua	04/07/2021
CHEVALLIER Théa, Emma, Christelle, Eliane	05/07/2021
JOLBIT SOBRAL Mélina, Emilie, Maria	21/08/2021
DUREY Léonie, Danièle, Odette	10/09/2021
GALIEN-GUEDY Clément	30/09/2021

KAHL Johan et FECTAY Julie **28/08/2021**



André MONIOTTE	92 Ans	15 Février 2021
Marie BARTHOULOT	97 Ans	26 Juillet 2021
Denise GUICHARD	82 Ans	12 Septembre 2021
Andrée GRANDCOLAS	87 Ans	25 Décembre 2021



La crèche de Noël faite dans l'église par Maryvonne et Olivier.



Noël des enfants

Cette année, 110 enfants recevront un bon cadeau d'une valeur de 15 €, à utiliser dans un hypermarché de la ville d'Auxonne .



43 colis ont été distribués à nos aînés de 70 ans et plus.



L'inscription de votre n° de rue sur la porte de votre boîte à lettres, faciliterait la distribution du courrier et éviterait les erreurs.



Les Nuisances

Arrêté Municipal 2003-06



Article 3

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 20 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Article 4

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Gestes Propres



Arrêté Préfectoral 2017 04 012 001

Visible sur le site de la Préfecture

**DEPOT D'ORDURES
INTERDIT
SOUS PEINE
DE POURSUITES**



Déchèterie de Montmirey le Château

A propos

Horaires d'ouverture

Déchets acceptés

Fermé le dimanche et les jours fériés !

Horaires d'été

Été : Du 25 mars au 13 octobre

Lundi	
Mardi	8h30 11h45 13h30 17h30
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	8h30 11h45 13h30 17h30

Horaires d'hiver

Hiver : autres périodes

Lundi	
Mardi	
Mercredi	9h00 11h45
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	9h00 11h45 14h00 16h45



Déchèterie de Montmirey le Château

A propos

Horaires d'ouverture

Déchets acceptés

Vous pouvez déposer les déchets suivant à la déchèterie de Montmirey le Château :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| ✓ Tout venant | ✓ Gravats |
| ✓ Déchets verts | ✓ Bois |
| ✓ Ferrailles | ✓ Pneus |
| ✓ Cartons | ✓ Papiers |
| ✗ Textiles | ✗ Verre |
| ✓ Huiles végétales | ✓ Huiles minérales |
| ✓ Piles | ✓ Batteries |
| ✓ Peintures, solvants | ✓ DEEE |
| ✓ Néons | ✓ Phytosanitaires |
| ✗ Cartouches imprimante | |

LES BACS GRIS SONT LA PROPRIETE DU SICTOM DE DOLE AINSI QUE LES CARTES D'ACCES A LA DECHETTERIE . EN CAS DE DEMENAGEMENT, MERCI DE LES LAISSER A VOS SUCESSEURS.

NUMEROS UTILES



N° D'URGENCE	
15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
197	Alerte attentat et alerte enlèvement
3624	SOS Médecins
3919	Violences congugales
116 000	SOS enfants disparus

GENDARMERIE: 117

03 84 70 20 35

SYNDICAT DES EAUX:

03 84 70 34 38

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

3939



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Edit 22